



Résultats tests de sélection

IRSS Nantes

BP JEPS Activités Physiques pour Tous

Option football

Candidats sélectionnés en liste principale

Nom-prénom des candidats sélectionnés – par ordre alphabétique			
1. AIRIAU Dany	Football	14. GUILLOU Lukas	Football
2. BAILLIACHE Maxime	Football	15. HERMAND Albane	Football
3. BARIL Thibo	Football	16. HUET Mathis	Football
4. BARRETEAU Jehan	Football	17. LE CORRE Lorenzo	Football
5. BERARD Albéric	Football	18. LE ROUX Leny	Football
6. CHATELAIN Mattéo	Football	19. MAUSSION Lucas	Football
7. COURTIN Camille	Football	20. OUVRARD Romane	Football
8. DE SOUSA REIS Quentin	Football	21. PASQUIER Titouan	Football
9. DUBOILE Maxence	Football	22. PINET Clément	Football
10. DURANT Alyssa	Football	23. RAVARD Kévin	Football
11. GAUTIER DE VASCONCELOS Micael	Football	24. TERRIEN Luca	Football
12. GIRAUDET Lucas	Football	25. TESSIER Jade	Football
13. GOYAUX Mathis	Football	26. VION Callie	Football

Candidats sélectionnés en liste complémentaire

Nom-prénom des candidats sélectionnés – par classement			
27. LUCAS Christopher	Football	40. SEROT Lilian	Football
28. TOUBLANT Ewen	Football	41. BRISSON Valentin	Football
29. NORMANT Killian	Football	42. SOULE Noam	Football
30. LHOTELLIER Marine	Football	43. BARRADEAU Mathias	Football
31. BOUCHAUD Alexis	Football	44. CREACH Mathis	Football
32. DIACRE DEVAUX Léo-Paul	Football	45. DANGEARD Paolo	Football
33. HUAN Anatole	Football	46. JOURDON ALLEAU Wilhelm	Football
34. HUBERT Maxime	Football	47. NICOLLE Maxence	Football
35. SAINGERY Julien	Football	48. ROBIN Thibaud	Football
36. SORTAIS Gurvan	Football		
37. HERVE Marceau	Football		
38. OUISSE Noan	Football		
39. MOULIN Rohan	Football		

Pour les candidats admis sur liste principale, vous devrez confirmer votre place avant le **lundi 10 juin 2024 avant 12h00** pour valider votre réussite aux tests et confirmer votre site de formation

- Mail contact : kim.aliau@irss.fr

IRSS pourra recontacter les candidats en liste complémentaire jusqu'à l'entrée en formation.

→ Pour les candidats ayant confirmé leur volonté d'entrer en formation, vous aurez jusqu'au **vendredi 28 Juin** pour nous apporter la promesse d'engagement de votre structure d'alternance. Dans le cas contraire, vous passerez en liste complémentaire.